

DOC  
CA1  
EA  
92N61  
FRE

ATML-DOC  
.64284355  
Cde Bibliothèque  
Secrétariat de l'ALENA)

# ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE NORD-AMÉRICAIN

---

# LES PARTENAIRES DE L'ALENA

19-449-784

Dept. of Foreign Affairs  
Min. des Affaires étrangères

NOV 9 2011

Return to Departmental Library  
Retourner à la bibliothèque du Ministère

**Août 1992**

**LIBRARY / BIBLIOTHEQUE**  
Dept. of Foreign Affairs  
and International Trade  
Ministère des Affaires étrangères  
et du Commerce international  
125 Sussex  
Ottawa K1A 0G2

ACCORD  
DE LA  
MONnaie  
FRANCO-AMERICAINE  
ET  
DE LA  
MONnaie  
FRANCO-ESPAGNOLE

LES PAIS  
DE LA  
MONnaie  
FRANCO-AMERICAINE  
ET  
DE LA  
MONnaie  
FRANCO-ESPAGNOLE

Avril 1992

# TABLE DES MATIÈRES

---

## Les partenaires de l'ALENA

### 1 Chronologie

### 2 Les relations canado-mexicaines en bref

Relations commerciales Canada-Mexique

Fiche documentaire — Mexique

Statistiques sur les exportations et les importations entre  
le Canada et le Mexique

Exportations de marchandises entre le Canada et le Mexique

Accords entre le Canada et le Mexique

### 3 Les relations canado-américaines en bref

Relations commerciales Canada-États-Unis

Fiche documentaire — États-Unis

Statistiques sur les exportations et les importations entre  
le Canada et les États-Unis

# TABIE DES MATTIÈRES

## Les partenaires de l'ALÉNA

1 Chronologie

2 Les relations canado-mexicaines en bref

Relations commerciales Canada-Mexique

Fiche documentaire -- Mexique

Situations sur les exportations et les importations entre

le Canada et le Mexique

Rapports de marchandises entre le Canada et le Mexique

Accords entre le Canada et le Mexique

3 Les relations canado-américaines en bref

Relations commerciales Canada-États-Unis

Fiche documentaire -- États-Unis

Situations sur les exportations et les importations entre

le Canada et les États-Unis

# ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE NORD-AMÉRICAIN (ALENA)

## -- CHRONOLOGIE --

1990

22 - 23 janvier

Ottawa -- Septième réunion du Comité ministériel mixte Canada-Mexique.

16 - 19 mars

Pendant une visite officielle du premier ministre Brian Mulroney au Mexique, 10 accords de coopération avec le Mexique sont signés :

- un Mémoire d'entente concernant un cadre de consultations sur le commerce et l'investissement;
- un Mémoire d'entente concernant la coopération pour la lutte contre le trafic des stupéfiants et la toxicomanie;
- un Traité d'assistance juridique mutuelle en matière criminelle;
- un Traité d'extradition;
- un Accord concernant l'assistance et la collaboration mutuelles entre les administrations douanières;
- un Mémoire d'entente sur la coopération forestière;
- un Accord de coopération touristique;
- un Accord de coopération dans le domaine de l'environnement;
- un Accord de coopération dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage;
- une Convention sur l'échange de renseignements en matière fiscale.

Été

Le gouvernement du Canada effectue des études et des consultations préliminaires auprès des provinces ainsi qu'auprès des représentants des milieux des affaires et des syndicats.

Le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce extérieur de la Chambre des communes mène des audiences publiques sur l'ALENA.

24 septembre

Le premier ministre Brian Mulroney avise officiellement le président Carlos Salinas de Gortari et le président George Bush que le Canada souhaite participer à des négociations avec le Mexique et les États-Unis en vue de la conclusion d'un ALENA.

- De septembre 1990 à janvier 1991 Création, pendant la période de consultation préalable au début des négociations, de neuf groupes de travail chargés des aspects suivants :
- ◆ règles relatives à l'origine
  - ◆ droits de douane
  - ◆ automobiles
  - ◆ produits pétrochimiques
  - ◆ obstacles techniques au commerce
  - ◆ assurances
  - ◆ services financiers
  - ◆ transports
  - ◆ agriculture
- 14 - 18 décembre Réunion ministérielle à Washington (D.C.) -- y participent le ministre du Commerce extérieur du Canada, M. John Crosbie, la représentante au Commerce des États-Unis, M<sup>me</sup> Carla Hills, et le secrétaire au Commerce du Mexique, M. Jaime Serra Puche.
- 1991**
- 21 janvier Réunion ministérielle à Acapulco, Mexique (mêmes participants qu'à la réunion ministérielle de décembre).
- 5 février Le premier ministre Brian Mulroney, le président Carlos Salinas de Gortari et le président George Bush annoncent leur décision de négocier l'ALENA. On prévoit que cet accord :
- fera disparaître progressivement les obstacles au mouvement des biens, des services et des capitaux;
  - assurera la protection des droits de propriété intellectuelle;
  - mettra en place un mécanisme rapide et équitable pour le règlement des différends.
- 7 - 10 avril Lors de la visite d'État du président Carlos Salinas de Gortari au Canada, quatre accords conjoints de coopération sont signés :
- un Accord entre le Canada et le Mexique sur la double imposition, le premier accord du genre que le Mexique signe avec un autre pays;
  - un Accord sur les coproductions dans les domaines du film et de la télévision, dont l'objectif est d'élargir les possibilités de

financement et de production pour les industries du film et de la télévision des deux pays;

- un Mémoire d'entente entre la Société pour l'expansion des exportations et Petroleos Mexicanos, pour une marge de crédit de 500 millions de dollars US en vue de favoriser la vente de biens et de services canadiens à la PEMEX;
- un Mémoire d'entente entre la Société pour l'expansion des exportations et le secrétariat des Finances.

- 23 mai Washington (D.C.) -- La Chambre des représentants approuve (par 231 voix contre 192) la prorogation de la procédure accélérée en vertu de laquelle le président des États-Unis soumet les accords commerciaux au Congrès. La Chambre approuve également (par 329 voix contre 85) une résolution sur « le sentiment de la Chambre » qui demande à l'Administration des États-Unis de se conformer à plusieurs recommandations, notamment en ce qui concerne des consultations étendues avec le Congrès et le secteur privé et l'élaboration d'un programme conjoint dans le domaine de l'environnement frontalier.
- 24 mai Washington (D.C.) -- Par 59 voix contre 36, le Sénat donne à l'Administration américaine le pouvoir de proroger la loi de mise en oeuvre de la procédure accélérée pour une période de deux ans, à partir du 1<sup>er</sup> juin 1991.
- 12 juin Toronto (Ontario) -- Réunion ministérielle pour lancer la négociation de l'ALENA; y participent le ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur du Canada, M. Michael Wilson, la représentante au Commerce des États-Unis, M<sup>me</sup> Carla Hills, et le secrétaire au Commerce du Mexique, M. Jaime Serra Puche.
- 8 - 9 juillet Washington (D.C.) -- Première réunion des négociateurs en chef : M. John Weekes (Canada), M. Julius Katz (États-Unis), et M. Herminio Blanco (Mexique).
- 6 - 7 août Cocoyoc (Mexique) -- Deuxième réunion des négociateurs en chef.
- 18 - 20 août Seattle (Washington) -- Deuxième réunion ministérielle trilatérale.
- 9 - 10 octobre Ottawa (Ontario) -- Troisième réunion des négociateurs en chef.
- 25 - 28 octobre Zacatecas (Mexique) -- Troisième réunion ministérielle trilatérale.

- 25 - 26 novembre Mexico -- Huitième réunion du Comité ministériel mixte Canada-Mexique et du Forum Mexique-Canada sur la coopération technologique.
- 25 novembre Mexico -- Deux documents sont signés entre le Canada et le Mexique :
- un Mémoire d'entente sur les relations culturelles, et
  - un Accord de coopération concernant les musées et l'archéologie.
- Décembre Échange de propositions initiales portant sur la plupart des questions reliées à l'ALENA.

### 1992

- 6 - 10 janvier Washington (D.C.) -- Une première version de l'ébauche du texte consolidé est rédigée (rencontre de la plupart des groupes de négociations à l'université de Georgetown).
- 16 - 17 janvier Washington (D.C.) -- Quatrième réunion des négociateurs en chef.
- 27 - 31 janvier Monterrey (Mexique) -- Tenue de la foire commerciale « Expo Canada 92 », la plus importante activité de promotion du commerce canadien jamais organisée en Amérique latine. L'exposition vise à accroître les possibilités de ventes et d'investissements canadiens au Mexique. Plus de 200 sociétés canadiennes y participent.
- 4 - 5 février Aylmer (Québec) -- Cinquième réunion des négociateurs en chef.
- 9 - 10 février Chantilly (Va.) -- Quatrième réunion ministérielle trilatérale.
- 16 - 22 février Dallas (Texas) -- Sixième réunion des négociateurs en chef.
- 4 - 5 mars Washington (D.C.) -- Septième réunion des négociateurs en chef.
- 18 mars Le Canada fournit au Mexique pour 1 million de dollars d'aide dans le domaine de l'environnement.
- 23 - 27 mars Washington (D.C.) -- Huitième réunion des négociateurs en chef.



- 4 avril Mexico (Mexique) -- Le Canada et le Mexique signent un Mémoire d'entente sur la coopération en matière de télécommunications.
- 6 - 8 avril Montréal (Québec) -- Cinquième réunion ministérielle trilatérale.
- 27 avril Mexico (Mexique) -- Neuvième réunion des négociateurs en chef.
- 29 - 30 avril Visite du secrétaire mexicain aux Relations extérieures, l'honorable Fernando Solana, à Montréal, Québec et Toronto.
- 4 mai Mexico (Mexique) -- Le Canada et le Mexique signent un Mémoire d'entente sur les activités de travail coopératives.
- 8 mai Visite au Canada d'une délégation du secteur privé mexicain, sous l'égide de la Chambre de commerce Canada-Mexique.
- 13 - 14 mai Toronto (Ontario) -- Dixième réunion des négociateurs en chef.
- 18 - 22 mai Washington (D.C.) -- Onzième réunion des négociateurs en chef.
- 24 mai - 3 juin Visite d'une délégation de 17 sociétés canadiennes spécialisées en technologie environnementale dans les états du nord du Mexique.
- 30 mai - 5 juin Arlington (Virginie) -- Douzième réunion des négociateurs en chef.
- 15 - 19 juin Washington (D.C.) -- Treizième réunion des négociateurs en chef.
- 6 - 10 juillet Washington (D.C.) -- Quatorzième réunion des négociateurs en chef.
- 20 - 24 juillet Washington (D.C.) -- Quinzième réunion des négociateurs en chef.
- 25 juillet Mexico (Mexique) -- Sixième réunion ministérielle trilatérale.
- 29 juillet - 1er août Washington (D.C.) -- Seizième réunion des négociateurs en chef.
- 2 août Washington (D.C.) -- Septième réunion ministérielle trilatérale.
- 12 août Une entente en principe est conclue sur l'Accord de libre-échange nord américain.

Août 1992

1	1971	1971	1971
2	1972	1972	1972
3	1973	1973	1973
4	1974	1974	1974
5	1975	1975	1975
6	1976	1976	1976
7	1977	1977	1977
8	1978	1978	1978
9	1979	1979	1979
10	1980	1980	1980
11	1981	1981	1981
12	1982	1982	1982
13	1983	1983	1983
14	1984	1984	1984
15	1985	1985	1985
16	1986	1986	1986
17	1987	1987	1987
18	1988	1988	1988
19	1989	1989	1989
20	1990	1990	1990
21	1991	1991	1991
22	1992	1992	1992
23	1993	1993	1993
24	1994	1994	1994
25	1995	1995	1995
26	1996	1996	1996
27	1997	1997	1997
28	1998	1998	1998
29	1999	1999	1999
30	2000	2000	2000
31	2001	2001	2001
32	2002	2002	2002
33	2003	2003	2003
34	2004	2004	2004
35	2005	2005	2005
36	2006	2006	2006
37	2007	2007	2007
38	2008	2008	2008
39	2009	2009	2009
40	2010	2010	2010
41	2011	2011	2011
42	2012	2012	2012
43	2013	2013	2013
44	2014	2014	2014
45	2015	2015	2015
46	2016	2016	2016
47	2017	2017	2017
48	2018	2018	2018
49	2019	2019	2019
50	2020	2020	2020

## RELATIONS COMMERCIALES CANADA-ÉTATS-UNIS

Le Canada et les États-Unis entretiennent la plus importante relation commerciale bilatérale au monde.

Les échanges totaux de marchandises entre les deux pays ont représenté 202,4 milliards de dollars en 1991 (selon la méthode de la balance des paiements). Pendant cette période, le Canada a exporté pour 107,6 milliards de dollars de marchandises aux États-Unis et a importé pour 93,7 milliards de dollars de marchandises américaines, ce qui lui a donné un excédent de 13,9 milliards de dollars. Les États-Unis sont le seul pays avec lequel le Canada a un important excédent commercial.

Les opérations sur invisibles, qui englobent le tourisme, les services, les revenus de placements et les transferts, représentent plus de 20 p. 100 du commerce bilatéral. Le Canada a toujours enregistré un déficit avec les États-Unis au chapitre des invisibles.

Le Canada est de loin le principal client étranger des États-Unis, achetant 21 p. 100 de toutes les exportations américaines. Le Canada achète plus de produits des États-Unis que l'Allemagne, le Royaume-Uni, la France et l'Italie combinés. L'Ontario achète plus de produits américains que le Japon. Selon le département du Commerce des États-Unis, les importations canadiennes maintiennent plus de deux millions d'emplois manufacturiers aux États-Unis. Par ailleurs, les États-Unis sont aussi notre principal client, absorbant 76 p. 100 de nos exportations.

Les États-Unis sont le plus important investisseur étranger au Canada. Les placements américains comptent pour environ 79 milliards de dollars ou presque 62 p. 100 de tous les investissements étrangers directs au Canada. Les bénéficiaires réinvestis par les multinationales américaines basées au Canada restent la principale source d'investissements américains directs au Canada.

L'élargissement de notre relation commerciale et financière a cependant entraîné une modification dans la composition de nos exportations. Depuis 1988, le Canada a accru sensiblement ses exportations de produits finals, qui totalisaient 53 milliards de dollars en 1991. Parmi les secteurs dont les exportations aux États-Unis se sont accrues, mentionnons l'aérospatiale, les machines électriques, le matériel de transport et les produits chimiques spéciaux.

Les procédés de production des deux pays sont étroitement liés, et des marchandises traversent la frontière à divers stades de montage ou d'assemblage. C'est surtout le cas des automobiles et des pièces d'automobile, qui comptent pour une large part des exportations et des importations entre les deux pays.

Le marché américain a aussi une importance cruciale pour un certain nombre de secteurs canadiens. Dans le secteur agro-alimentaire par exemple, le marché américain a compté pour 4,6 milliards de dollars, soit 41 p. 100 des exportations canadiennes en 1991. Les fabricants canadiens de matériel de bureau ont aussi vendu pour 1,2 milliard de dollars aux États-Unis l'an dernier. Parmi les autres exportations canadiennes, on retrouve le matériel de télécommunication, le papier journal et autres produits forestiers, le pétrole brut et le gaz naturel.

### **L'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis : Renforcement de la plus importante relation commerciale au monde**

Depuis 1989, l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ALE) facilite le mouvement transfrontalier des biens et des services. Se fondant sur le principe de la libéralisation du commerce, l'ALE a grandement amélioré les possibilités qu'ont les deux pays d'accroître le volume de leurs échanges, de créer des emplois et de favoriser l'investissement.

L'ALE est le plus important accord commercial bilatéral jamais conclu entre deux pays. Il couvre plus de questions commerciales et plus de questions liées au commerce que tout autre accord du genre. L'ALE prévoit la libéralisation du commerce dans la plupart des secteurs économiques des deux pays, et aussi des engagements contraignants sur le commerce des services, les voyages d'affaires et l'investissement.

L'ALE permet déjà une amélioration graduelle de l'accès aux marchés par des réductions tarifaires annuelles, mais nombre d'entreprises ont confiance de pouvoir soutenir la concurrence et veulent accélérer les choses. C'est pourquoi le Canada et les États-Unis ont négocié deux séries de réductions tarifaires accélérées : la première, négociée en 1990, couvrait 400 numéros tarifaires et 6 milliards de dollars d'échanges bilatéraux; la deuxième, négociée en juillet 1991, couvrait 250 numéros tarifaires additionnels et 2 milliards de dollars d'échanges. Les deux gouvernements négocient actuellement une troisième série de réductions accélérées.

L'ALE facilite aussi les voyages d'affaires. Les entrepreneurs avaient auparavant de la difficulté à desservir leurs clients outre-frontière. La clause de l'ALE sur l'autorisation de séjour temporaire pour gens d'affaires a été appliquée harmonieusement par les deux services d'immigration. Ces dispositions continuent d'être élargies et améliorées. Les représentants de 61 professions peuvent maintenant accéder plus facilement au marché américain pour vendre leurs produits et services et pour fournir un service après-vente à leurs clients.

L'un des principaux résultats de l'ALE a été de fonder la plus grande relation commerciale bilatérale au monde sur un ensemble de règles communes. Le mécanisme de règlement des différends prévu dans l'ALE protège chacun des deux pays contre l'application

arbitraire des lois commerciales de l'autre partenaire. Au cours des trois dernières années, les sociétés canadiennes ont utilisé avec grand succès ces dispositions de l'ALE. Malgré l'existence de certains différends commerciaux, la quasi-totalité des échanges entre les deux pays se font toutefois sans problème, ce qui est vraiment remarquable étant donné l'ampleur de la relation commerciale canado-américaine.

Après trois ans de mise en application, l'ALE a plus que prouvé sa valeur sous d'autres aspects. Depuis 1989, les investisseurs étrangers s'intéressent grandement au Canada, comme en témoigne le net accroissement des investissements directs. Au cours des trois premières années de mise en oeuvre de l'ALE, les apports nets de capitaux d'investissement au Canada ont totalisé 15,1 milliards de dollars, soit en moyenne 5,0 milliards de dollars par année. Par comparaison, les apports de capitaux d'investissement au Canada ont totalisé 10,5 milliards de dollars dans les trois années précédant la mise en oeuvre de l'ALE, soit 3,5 milliards de dollars par année.

Les exportations aux États-Unis se sont aussi accrues considérablement dans les trois premières années de l'ALE, pour passer à 323,7 milliards de dollars. Le total pour les trois années précédentes était de 292,5 milliards de dollars. Pendant les trois premières années de mise en oeuvre de l'ALE, les exportations de marchandises se sont effectivement accrues de plus de 10,7 p. 100. Au premier trimestre de 1992, les exportations canadiennes aux États-Unis et dans le reste du monde ont atteint des sommets sans précédent.

L'ALE, les Négociations commerciales multilatérales menées sous l'égide de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce et, maintenant, l'Accord de libre-échange nord-américain forment un même cadre de politique qui reflète la libéralisation croissante du commerce mondial. Ce cadre permet aux industries canadiennes de renforcer leur compétitivité en Amérique du Nord et sur les autres marchés étrangers.

Août 1992



## FICHE DOCUMENTAIRE - ÉTATS-UNIS

### DONNÉES ÉCONOMIQUES DE BASE:

	1990	1991
Croissance réelle du PIB (%) :	1,0	-0,7
PIB (milliards \$ US) :	5 514	5 674
Taux d'inflation (%) :	5,4	4,2
Population (millions) :	250,0	250,9
Exportations (milliards \$ US) :	388,7	416,0
Importations (milliards \$ US) :	497,6	489,4

### PRINCIPALES DESTINATIONS DES EXPORTATIONS EN 1991 :

	% du total
Canada	20,4
Japon	11,3
Mexique	7,9
Royaume-Uni	5,2
Allemagne	5,1
Corée du Sud	3,7
CE	24,5

### PRINCIPALES PROVENANCES DES IMPORTATIONS EN 1991 :

	% du total
Canada	19,0
Japon	18,7
Mexique	6,4
Allemagne	5,4
Taiwan	4,7
Royaume-Uni	3,8
CE	17,7

### PRINCIPAUX ÉTATS QUI IMPORTENT DU CANADA :

(milliards \$ CAN) 1990 1991

Michigan	31,5	29,9
New York	10,2	11,3
Illinois	5,4	5,3
Californie	5,3	5,0
Ohio	4,6	4,4
Washington	3,2	4,4
Pennsylvanie	4,4	3,9
Texas	2,7	3,0
Massachusetts	3,3	3,0
New Jersey	3,0	2,7

### PRINCIPALES EXPORTATIONS EN 1991 (milliards \$ US) :

Machines et matériel de transport	206,2
Autres produits manufacturés	70,2
Fournitures et matériaux industriels	109,2
Aliments, boissons, etc.	35,8

### PRINCIPALES IMPORTATIONS EN 1991 (milliards \$ US) :

Machines et matériel de transport	206,2
Autres produits manufacturés	124,0
Fournitures et matériaux industriels	131,4
Aliments, boissons, etc.	26,5

### COMPOSANTS DU PIB EN 1991 :

	% du total
Consommation privée	68,6
Dépenses fédérales	7,8
Dépenses des états et des collectivités locales	11,3
Investissement non résidentiel	9,7
Investissement résidentiel	3,4
Exportations de biens et de services	10,4
Importations de biens et de services	-11,0

### PRINCIPAUX ÉTATS QUI EXPORTENT VERS LE CANADA :

(milliards \$ CAN) 1990 1991

Michigan	16,1	16,0
New York	7,6	7,1
Californie	6,6	7,0
Illinois	6,0	5,8
Texas	3,7	3,9
Pennsylvanie	3,8	3,6
New Jersey	2,6	2,9
Indiana	2,8	2,8
Massachusetts	2,4	2,8
Wisconsin	2,5	2,1

#### Sources :

The Economist Intelligence Unit, *U.S.A. Country Report*, n° 2, 1992; Statistique Canada, *Statistiques sur le commerce des marchandises*, 1992  
The U.S. Department of Commerce, June 1, 1992

Juillet 1992

REPORT OF THE COMMISSIONER OF THE GENERAL LAND OFFICE

PROVINCES ESTABLISHED BY THE ACT OF 1870

1870	1871	1872	1873	1874
100	100	100	100	100

PROVINCES ESTABLISHED BY THE ACT OF 1871

1871	1872	1873	1874	1875
100	100	100	100	100

PROVINCES ESTABLISHED BY THE ACT OF 1872

1872	1873	1874	1875	1876
100	100	100	100	100

PROVINCES ESTABLISHED BY THE ACT OF 1873

1873	1874	1875	1876	1877
100	100	100	100	100

PROVINCES ESTABLISHED BY THE ACT OF 1874

1874	1875	1876	1877	1878
100	100	100	100	100

PROVINCES ESTABLISHED BY THE ACT OF 1875

1875	1876	1877	1878	1879
100	100	100	100	100

PROVINCES ESTABLISHED BY THE ACT OF 1876

1876	1877	1878	1879	1880
100	100	100	100	100

PROVINCES ESTABLISHED BY THE ACT OF 1877

1877	1878	1879	1880	1881
100	100	100	100	100

The following table shows the number of acres of land granted to the provinces by the several Acts of the Parliament of Canada, from 1870 to 1881, inclusive.



# STATISTIQUES SUR LES EXPORTATIONS ET LES IMPORTATIONS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

(selon la balance des paiements)

	<u>1989</u>	<u>1990</u>	<u>1991</u>
	(milliards de dollars CAN)		
EXPORTATIONS	105,7	110,5	107,6
IMPORTATIONS	94,0	93,7	93,7
BALANCE	11,7	16,8	13,9

PRINCIPALES EXPORTATIONS VERS LES É.-U. (millions \$ CAN)			PRINCIPALES IMPORTATIONS DES É.-U. (millions \$ CAN)		
	1990	1991		1990	1991
1. Voitures part. et châssis	16 236	16 438	1. Pièces d'automobile sauf moteurs	10 931	10 148
2. Camions, tracteurs routiers et châssis	7 501	7 088	2. Voitures part. et châssis	6 886	6 988
3. Pièces d'automobile, sauf moteurs	7 558	6 533	3. Ordinateurs	4 059	4 330
4. Pétrole brut	5 474	5 974	4. Camions, camions routiers & châssis	2 279	2 463
5. Papier journal	5 483	5 165	5. Télécommunications et matériel connexe	2 866	2 320
6. Télécommunications et matériel connexe	3 832	4 185	6. Moteurs d'automobile	1 934	2 018
7. Gaz naturel	3 267	3 511	7. Tubes et semi-conducteurs élect.	1 533	1 540
8. Bois d'oeuvre résineux	3 158	3 055	8. Matières plastiques non façonnées	1 341	1 394
9. Produits du pétrole et du charbon	3 126	2 994	9. Équipement et outils divers	1 255	1 344
10. Pâte de bois	3 067	2 243	10. Produits chimiques organiques	1 335	1 271

Source : Statistiques Canada, Statistiques sur le commerce de marchandises  
Juillet 1992

STATISTIQUE DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS  
 (en millions de dollars canadiens)  
 1962

103124

Description	1962		1961	
	Exportations	Importations	Exportations	Importations
1. Produits agricoles	10 000	12 000	11 000	13 000
2. Produits industriels	25 000	28 000	26 000	29 000
3. Produits miniers	15 000	18 000	16 000	19 000
4. Produits manufacturés	30 000	35 000	31 000	36 000
5. Produits chimiques	5 000	6 000	5 500	6 500
6. Produits métallurgiques	8 000	9 000	8 500	9 500
7. Produits textiles	3 000	4 000	3 500	4 500
8. Produits alimentaires	7 000	8 000	7 500	8 500
9. Produits pharmaceutiques	2 000	3 000	2 500	3 500
10. Produits pétroliers	10 000	12 000	11 000	13 000
11. Produits électroniques	4 000	5 000	4 500	5 500
12. Produits automobiles	6 000	7 000	6 500	7 500
13. Produits aéronautiques	3 000	4 000	3 500	4 500
14. Produits informatiques	1 000	2 000	1 500	2 500
15. Produits médicaux	2 000	3 000	2 500	3 500
16. Produits agricoles (autres)	1 000	1 500	1 200	1 800
17. Produits industriels (autres)	2 000	3 000	2 500	3 500
18. Produits miniers (autres)	1 000	1 500	1 200	1 800
19. Produits manufacturés (autres)	4 000	5 000	4 500	5 500
20. Produits chimiques (autres)	1 000	1 500	1 200	1 800
21. Produits métallurgiques (autres)	1 000	1 500	1 200	1 800
22. Produits textiles (autres)	1 000	1 500	1 200	1 800
23. Produits alimentaires (autres)	1 000	1 500	1 200	1 800
24. Produits pharmaceutiques (autres)	1 000	1 500	1 200	1 800
25. Produits pétroliers (autres)	1 000	1 500	1 200	1 800
26. Produits électroniques (autres)	1 000	1 500	1 200	1 800
27. Produits automobiles (autres)	1 000	1 500	1 200	1 800
28. Produits aéronautiques (autres)	1 000	1 500	1 200	1 800
29. Produits informatiques (autres)	1 000	1 500	1 200	1 800
30. Produits médicaux (autres)	1 000	1 500	1 200	1 800
<b>Total</b>	<b>100 000</b>	<b>110 000</b>	<b>100 000</b>	<b>110 000</b>

Source : Statistique Canada, Direction des statistiques économiques et financières.  
 Juin 1962

## RELATIONS COMMERCIALES CANADA-MEXIQUE

Le Mexique est le principal partenaire commercial du Canada en Amérique latine. Les échanges commerciaux entre le Canada et le Mexique ont augmenté considérablement depuis le milieu des années 80. Le commerce de marchandises s'est chiffré à 3 milliards de dollars en 1991, et, pendant le premier trimestre de 1992, les exportations ont augmenté d'environ 76 p. 100 par rapport à la même période l'an dernier. Le Canada a exporté pour 231,8 millions de dollars au Mexique entre janvier et avril de cette année, ce qui représente une augmentation de 100 millions de dollars.

Bien que les exportations aient chuté de 600 millions en 1990 à 524,5 millions de dollars en 1991, cette baisse s'explique par la diminution des achats de produits agricoles et industriels par les clients mexicains. Toutefois, au cours de la même période, les ventes d'articles manufacturés à valeur ajoutée se sont accrues, particulièrement dans les secteurs du papier journal et des papiers.

Les chances d'intensification des relations économiques avec le Mexique ont augmenté à la suite des mesures radicales prises depuis 1988 par le gouvernement mexicain pour surmonter une grave crise financière. Ces mesures ont permis de ramener le taux annuel d'inflation au Mexique de 160 p. 100 à moins de 19 p. 100 et de libéraliser considérablement les règles commerciales. Elles ont aussi entraîné la fermeture ou la privatisation de nombreuses entreprises non rentables. Ces changements se sont accompagnés d'adroites négociations avec les milieux financiers internationaux dans le but de réduire le fardeau du service de la dette.

Les relations commerciales Canada-Mexique sont maintenant régies par l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), auquel le Mexique a adhéré en 1986. Jusque-là, le commerce entre les deux pays était régi par l'Accord commercial de 1946, un Comité ministériel mixte établi en 1968, et un Accord de coopération économique conclu en 1980.

Durant la visite du premier ministre Mulroney au Mexique en mars 1990, plusieurs accords bilatéraux venant renforcer la coopération ont été signés, notamment dans les domaines de l'administration douanière, de l'agriculture, de l'élevage, de la foresterie, de l'environnement, du tourisme et de l'imposition. Depuis, huit autres accords bilatéraux ont été signés sur la double imposition, l'énergie, les télécommunications et le travail, entre autres.

Un accord de libre-échange nord-américain renforcera encore plus cette coopération entre le Canada et le Mexique, tout en augmentant le commerce et l'investissement.

### La part du Canada dans le marché mexicain

Il n'a pas fallu beaucoup de temps aux entrepreneurs canadiens pour tirer parti de ce nouveau climat. Au cours des six premiers mois de l'année 1992, l'ambassade du Canada à Mexico a accueilli 4 450 représentants d'affaires en visite dans le pays, comparativement à 193 en 1988 et à 2 200 en 1991.

Les exportateurs canadiens ont renforcé leur présence sur le marché américain grâce à l'Accord de libre-échange (ALE). Un accès privilégié au marché mexicain de plus de 85 millions d'habitants serait un avantage supplémentaire, d'autant plus que la modernisation et l'industrialisation au Mexique offrent d'attrayants débouchés aux fournisseurs de biens d'équipement, de composantes et pièces de pointe, et de matières industrielles semi-finies de haute qualité.

### Réussite des exportateurs canadiens

Nombre d'exportateurs canadiens ont déjà réussi sur le marché mexicain, et l'on s'attend à ce que les échanges bilatéraux atteignent 5 milliards de dollars d'ici la fin de la décennie. La technologie canadienne est recherchée, pertinente et concurrentielle. Ainsi, Northern Telecom Ltée a récemment obtenu un contrat pour la fourniture de commutateurs centraux pour systèmes cellulaires destinés à cinq des huit concessionnaires choisis par le ministère mexicain des Communications et du Transport (SCT).

Des consultants canadiens ont achevé l'an dernier un contrat de 3,5 millions de dollars portant sur la fourniture de la technologie de gestion du spectre au gouvernement mexicain. Ce contrat comprend le transfert de la technologie des systèmes appliqués, et il sera suivi d'autres ventes devant dépasser les 15 millions de dollars. ABB/Combustion Engineering vient de se voir octroyer un contrat de 40 millions de dollars pour la réfection de chaudières par la Comisión Federal de Electricidad. En 1991, la Commission canadienne du blé a concrétisé une transaction de 23 millions de dollars avec Conasupo, portant sur l'achat de 167 000 tonnes de blé. Le 24 janvier, la Conasupo a annoncé qu'elle achèterait 248 000 autres tonnes de blé roux de printemps de l'Ouest canadien. La commande est évaluée à 50 millions de dollars. Tout récemment, Systemhouse a conclu un marché de 500 millions de \$ échelonné sur dix ans pour l'installation et la gestion de systèmes informatiques pour le compte du ministère des Finances du Mexique.

Les fabricants canadiens de pièces automobiles exportent déjà beaucoup vers les usines d'assemblage du nord du Mexique. Ces ventes pourraient croître très rapidement, avec l'augmentation de la capacité de production mexicaine.

Le Canada fournit aux consommateurs mexicains des denrées alimentaires de base, y compris du blé, des graines oléagineuses, des haricots et du lait en poudre. Les producteurs canadiens d'animaux de reproduction ont établi d'importants contacts au Mexique ces dernières années et, au fur et à mesure du renforcement de l'économie mexicaine, la demande de produits alimentaires de qualité s'accroîtra en correspondance avec un niveau de vie plus élevé.

L'industrie canadienne de l'acier fournit des feuilles de fer blanc au secteur alimentaire mexicain et, dans le cadre d'un appel d'offres de la Banque mondiale, des rails pour le système ferroviaire du Mexique. Les fournisseurs canadiens ont une excellente réputation au Mexique, et le volume des ventes devrait s'accroître rapidement à mesure que l'économie réalise son potentiel de croissance.

Par le biais d'ententes avec les banques mexicaines (Bancomext, Banobras, Nafinsa, Serfin, Banamex, Atlantico, Comermex, Bancomer, International), la Société canadienne pour l'expansion des exportations (SEE) a mis en place, en juillet 1991, des lignes de crédit d'une valeur de 170 millions de dollars US pour financer des achats de biens et services canadiens. Plus d'une douzaine de nouvelles transactions d'une valeur de plus de 10 millions de dollars ont été financées en 1991.

Deux autres lignes de crédit de 500 millions de dollars US et de 30 millions de dollars US ont été mises en place avec respectivement Petroleos Mexicanos (Pemex) et la Comisión Federal de Electricidad. Et l'industrie canadienne des télécommunications profitera d'une ligne de crédit de 100 millions de dollars US que la SEE a consentie à Telefonos de Mexico (Telmex).

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) a, par le biais de son programme de coopération industrielle, déboursé 1 964 557 \$ pour des projets au Mexique, dans le courant du dernier exercice.

La libre circulation des experts techniques est un élément clé de toute participation canadienne éventuelle à l'économie du Mexique. Le Canada est un exportateur dynamique de services de génie, de services financiers et autres, et l'accès accru au marché mexicain permettra d'intensifier rapidement la présence canadienne dans ce secteur. La reprivatisation du secteur bancaire ouvrira des possibilités additionnelles pour le Canada.

### Importance des investissements entre les deux pays

Par ailleurs, le Mexique est très actif sur le marché canadien; selon Statistique Canada, il y a effectué des ventes de plus de 2,5 milliards de dollars en 1991. Les fabricants mexicains de pièces et de moteurs d'automobiles sont d'importants fournisseurs de l'industrie canadienne, dans le cadre du système canadien de préférences généralisées. Presque 75 p. 100 des importations canadiennes en provenance du Mexique se font déjà en franchise, en vertu de la clause de la Nation la plus favorisée et du Pacte de l'automobile canado-américain. Sous certains rapports, les consommateurs canadiens ont déjà accès à la production mexicaine et notre industrie automobile utilise déjà des composantes fabriquées au Mexique.

Un meilleur accès au marché mexicain offrira un net avantage aux exportateurs canadiens, puisque notre technologie, nos produits et nos services sont concurrentiels et essentiels à un Mexique qui se modernise. Les gens d'affaires canadiens sont déjà attirés par les possibilités qui s'offrent dans ce pays; il est par ailleurs pratique et tout naturel pour le Canada de faire des affaires avec le Mexique.

Août 1992

The first section of the report discusses the general situation of the country and the progress of the work done during the year. It also mentions the various committees and the work of the different departments.

The second section deals with the financial situation of the country and the progress of the work done during the year. It also mentions the various committees and the work of the different departments.

The third section deals with the administrative situation of the country and the progress of the work done during the year. It also mentions the various committees and the work of the different departments.

The fourth section deals with the judicial situation of the country and the progress of the work done during the year. It also mentions the various committees and the work of the different departments.

The fifth section deals with the educational situation of the country and the progress of the work done during the year. It also mentions the various committees and the work of the different departments.

The sixth section deals with the health situation of the country and the progress of the work done during the year. It also mentions the various committees and the work of the different departments.

The seventh section deals with the social situation of the country and the progress of the work done during the year. It also mentions the various committees and the work of the different departments.

The eighth section deals with the general situation of the country and the progress of the work done during the year. It also mentions the various committees and the work of the different departments.

## FICHE DOCUMENTAIRE - MEXIQUE

### DONNÉES DE BASE

*Superficie :* 1 958 201 km<sup>2</sup> : 19 % du territoire sont cultivables; 48 % se prêtent à l'élevage et 29 % sont recouverts de forêts

*Population :* 85 millions

*Langue*

*officielle :* Espagnol

*Groupes ethniques :*

Métis 79 %

Indiens 11 %

Blancs 10 %

*Espérance*

*de vie :* 66 ans

*Religion*

*dominante :* Catholique romaine 93 %

*Principales villes et*

*leur population :* Mexico 19,3 millions

Guadalajara 3,4 millions

Monterrey 3,1 millions

*Climat :*

Tempéré en régions montagneuses; tropical au sud; sec au nord

*Mesures :*

Système métrique

*Heure :*

6 heures d'avance par rapport au temps universel à Mexico

### POLITIQUE

*Président :* Carlos Salinas de Gortari (1988-1994)

*Ministre des Affaires*

*étrangères :* Fernando Solana

*Gouvernement :* République fédérale avec une structure centralisée, comptant 31 états et un district fédéral (Mexico)

*Parti au*

*pouvoir :* Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), qui détient actuellement 61 des 64 sièges au Sénat et 319 des 500 sièges à la Chambre des députés

*Partis*

*d'opposition :* Plusieurs partis d'opposition ont une représentation assurée à la Chambre des députés en ayant accès à 200 sièges alloués d'après la représentation proportionnelle

*Relations*

*diplomatiques*

*établies :*

le 27 avril 1944

*Ambassade du*

*Canada :*

Mexico

*Consuls*

*honoraires :*

Acapulco, Cancún, Guadalajara, Mazatlán, Puerto Vallarta, Tijuana et Oaxaca

### ÉCONOMIE

*Croissance réelle du PIB :* (3,5 % en 1991)

*Taux d'inflation :* (18,8 % en 1991)

*Monnaie :* Le peso

*PIB :* (250 milliards de \$ US en 1991)

*Revenu par habitant :* (2 285 \$ US en 1991)

Juillet 1992





## STATISTIQUES SUR LES EXPORTATIONS ET LES IMPORTATIONS ENTRE LE CANADA ET LE MEXIQUE

	<u>JAN-DÉC 1989</u> (000 \$ CAN)	<u>JAN-DÉC 1990</u> (000 \$ CAN)	<u>JAN-DÉC 1991</u> (000 \$ CAN)	<u>CROISSANCE</u> 1990-1991
<b>EXPORTATIONS</b>				
	603 098	593 700	524 544	-12 %
<b>IMPORTATIONS</b>				
	1 698 368	1 729 848	2 573 972	49%
<b>BALANCE</b>	-1 095 270	-1 136 148	-2 049 428	--

### PRINCIPALES EXPORTATIONS DU CANADA (000 \$ CAN)

	1990	1991
1. Pièces d'automobile	82 100	153 461
2. Ouvrages en fer, en fonte et en acier	67 700	46 281
3. Papier journal	15 900	34 489
4. Blé	8 400	25 038
5. Télécommunications, matériel connexe/pièces	51 400	23 048
6. Articles en papier	11 000	18 888
7. Soufre	28 800	18 868
8. Aéronefs et pièces	39 100	18 583
9. Huiles de pétrole	5 100	16 109
10. Amiante	13 400	15 989

### PRINCIPALES IMPORTATIONS CANADIENNES DU MEXIQUE (000 \$ CAN)

	1990	1991
1. Automobiles et pièces	564 002	1 439 259
2. Moteurs et pièces	389 379	339 989
3. Équipement radio, téléphonique, audio et pièces	146 572	143 225
4. Machines de traitement de données et pièces	177 815	127 166
5. Huiles de pétrole	56 804	97 606
6. Fruits, café et noix	68 485	76 008
7. Conditionneurs d'air et ventilateurs/matériel et pièces	32 030	58 334
8. Légumes	79 306	48 546
9. Tapis, tissus et fils	27 813	30 077
10. Petits appareils électroménagers de cuisine	13 670	23 317

Sources : Statistiques Canada, Statistiques sur le commerce de marchandises

Juillet 1992

STATISTIQUES SUR LES EXPORTATIONS ET LES IMPORTATIONS  
ENTRÉE LE CANADA ET LE MEXIQUE

EXPORTATIONS	IMPORTATIONS	EXPORTATIONS	IMPORTATIONS
1990-1991	1989-1990	1988-1989	1987-1988
10.7	224 244	291 709	62 897
498	2 279 972	1 129 848	1 592 068
-	2 049 438	1 129 148	4 094 270

DÉTAILS DES EXPORTATIONS DU CANADA 1989-1990		DÉTAILS DES IMPORTATIONS DU MEXIQUE 1989-1990	
1990	1991	1990	1991
1. Produits agricoles	21 142	1. Produits agricoles	21 142
2. Produits manufacturés	17 987	2. Produits manufacturés	17 987
3. Produits miniers	12 953	3. Produits miniers	12 953
4. Produits énergétiques	10 244	4. Produits énergétiques	10 244
5. Produits chimiques	8 500	5. Produits chimiques	8 500
6. Produits métallurgiques	7 100	6. Produits métallurgiques	7 100
7. Produits en caoutchouc	6 200	7. Produits en caoutchouc	6 200
8. Produits en cuir	5 300	8. Produits en cuir	5 300
9. Produits en bois	4 400	9. Produits en bois	4 400
10. Produits en papier	3 500	10. Produits en papier	3 500
11. Produits en textile	2 600	11. Produits en textile	2 600
12. Produits en verre	1 700	12. Produits en verre	1 700
13. Produits en plastique	800	13. Produits en plastique	800
14. Produits en métal	700	14. Produits en métal	700
15. Produits en fer	600	15. Produits en fer	600
16. Produits en acier	500	16. Produits en acier	500
17. Produits en aluminium	400	17. Produits en aluminium	400
18. Produits en zinc	300	18. Produits en zinc	300
19. Produits en cuivre	200	19. Produits en cuivre	200
20. Produits en nickel	100	20. Produits en nickel	100
21. Produits en titane	100	21. Produits en titane	100
22. Produits en cobalt	100	22. Produits en cobalt	100
23. Produits en manganèse	100	23. Produits en manganèse	100
24. Produits en uranium	100	24. Produits en uranium	100
25. Produits en or	100	25. Produits en or	100
26. Produits en argent	100	26. Produits en argent	100
27. Produits en platine	100	27. Produits en platine	100
28. Produits en palladium	100	28. Produits en palladium	100
29. Produits en rhodium	100	29. Produits en rhodium	100
30. Produits en iridium	100	30. Produits en iridium	100
31. Produits en osmium	100	31. Produits en osmium	100
32. Produits en ruthénium	100	32. Produits en ruthénium	100
33. Produits en sélénium	100	33. Produits en sélénium	100
34. Produits en tellure	100	34. Produits en tellure	100
35. Produits en vanadium	100	35. Produits en vanadium	100
36. Produits en niobium	100	36. Produits en niobium	100
37. Produits en tantale	100	37. Produits en tantale	100
38. Produits en tungstène	100	38. Produits en tungstène	100
39. Produits en molybdène	100	39. Produits en molybdène	100
40. Produits en chrome	100	40. Produits en chrome	100
41. Produits en manganèse	100	41. Produits en manganèse	100
42. Produits en fer	100	42. Produits en fer	100
43. Produits en acier	100	43. Produits en acier	100
44. Produits en aluminium	100	44. Produits en aluminium	100
45. Produits en zinc	100	45. Produits en zinc	100
46. Produits en cuivre	100	46. Produits en cuivre	100
47. Produits en nickel	100	47. Produits en nickel	100
48. Produits en titane	100	48. Produits en titane	100
49. Produits en cobalt	100	49. Produits en cobalt	100
50. Produits en manganèse	100	50. Produits en manganèse	100
51. Produits en uranium	100	51. Produits en uranium	100
52. Produits en or	100	52. Produits en or	100
53. Produits en argent	100	53. Produits en argent	100
54. Produits en platine	100	54. Produits en platine	100
55. Produits en palladium	100	55. Produits en palladium	100
56. Produits en rhodium	100	56. Produits en rhodium	100
57. Produits en iridium	100	57. Produits en iridium	100
58. Produits en osmium	100	58. Produits en osmium	100
59. Produits en ruthénium	100	59. Produits en ruthénium	100
60. Produits en sélénium	100	60. Produits en sélénium	100
61. Produits en tellure	100	61. Produits en tellure	100
62. Produits en vanadium	100	62. Produits en vanadium	100
63. Produits en niobium	100	63. Produits en niobium	100
64. Produits en tantale	100	64. Produits en tantale	100
65. Produits en tungstène	100	65. Produits en tungstène	100
66. Produits en molybdène	100	66. Produits en molybdène	100
67. Produits en chrome	100	67. Produits en chrome	100
68. Produits en manganèse	100	68. Produits en manganèse	100
69. Produits en fer	100	69. Produits en fer	100
70. Produits en acier	100	70. Produits en acier	100
71. Produits en aluminium	100	71. Produits en aluminium	100
72. Produits en zinc	100	72. Produits en zinc	100
73. Produits en cuivre	100	73. Produits en cuivre	100
74. Produits en nickel	100	74. Produits en nickel	100
75. Produits en titane	100	75. Produits en titane	100
76. Produits en cobalt	100	76. Produits en cobalt	100
77. Produits en manganèse	100	77. Produits en manganèse	100
78. Produits en uranium	100	78. Produits en uranium	100
79. Produits en or	100	79. Produits en or	100
80. Produits en argent	100	80. Produits en argent	100
81. Produits en platine	100	81. Produits en platine	100
82. Produits en palladium	100	82. Produits en palladium	100
83. Produits en rhodium	100	83. Produits en rhodium	100
84. Produits en iridium	100	84. Produits en iridium	100
85. Produits en osmium	100	85. Produits en osmium	100
86. Produits en ruthénium	100	86. Produits en ruthénium	100
87. Produits en sélénium	100	87. Produits en sélénium	100
88. Produits en tellure	100	88. Produits en tellure	100
89. Produits en vanadium	100	89. Produits en vanadium	100
90. Produits en niobium	100	90. Produits en niobium	100
91. Produits en tantale	100	91. Produits en tantale	100
92. Produits en tungstène	100	92. Produits en tungstène	100
93. Produits en molybdène	100	93. Produits en molybdène	100
94. Produits en chrome	100	94. Produits en chrome	100
95. Produits en manganèse	100	95. Produits en manganèse	100
96. Produits en fer	100	96. Produits en fer	100
97. Produits en acier	100	97. Produits en acier	100
98. Produits en aluminium	100	98. Produits en aluminium	100
99. Produits en zinc	100	99. Produits en zinc	100
100. Produits en cuivre	100	100. Produits en cuivre	100

juillet 1991

## EXPORTATIONS DE MARCHANDISES ENTRE LE CANADA ET LE MEXIQUE

Janvier-mars 1992

(en milliers de dollars canadiens)

EXPORTATIONS	Par an 1990	Par an 1991	Jan-mar 1991	Jan-mar 1992
Pièces d'automobile (et pièces de moteur)	82 100	153 461	19 968	32 871
Ouvrages en fer, en fonte et en acier	67 700	46 281	8 639	25 127
Aéronefs et pièces	39 100	18 583	125	20 780
Houille	---	---	0	11 699
Télécommunications, matériel connexe/pièces	51 400	23 048	1 567	7 348
Papier journal	15 900	34 489	632	6 889
Amiante	13 400	15 989	2 591	5 455
Poudre de lait	72 500	13 429	5 403	5 240
Soufre	28 800	18 868	0	4 585
Graines de colza	0	0	0	3 649
Viande	14 800	6 070	1 763	3 554
Bovins vivants	7 200	12 827	3 550	3 134
Pâte de bois	27 500	15 299	4 178	2 487
Articles de caoutchouc	5 900	3 768	467	1 963
Articles en papier	11 000	18 888	3 632	911
Équipement de bureau/ de traitement de données	2 600	10 283	330	342
Légumineuses à grains	5 700	0	0	14
Potasse	2 000	2 427	---	---
Huiles de pétrole	5 100	16 109	9 143	0
Blé	8 400	25 038	0	0
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>461 100</b>	<b>434 857</b>	<b>61 988</b>	<b>136 048</b>
Autres	132 600	89 687	19 924	18 445
<b>EXPORTATIONS TOTALES</b>	<b>593 700</b>	<b>524 544</b>	<b>81 912</b>	<b>154 493</b>

### *CROISSANCE DES EXPORTATIONS*

*ENTRE JANVIER ET MARS (1991-1992) : 76 %*

Sources : Statistique Canada, Statistiques sur le commerce de marchandises

Juillet 1992

ESTIMATION DE MARCHANDISES  
 ENTRE LE CANADA ET LE MONDE

Années 1981-1982

(en millions de dollars canadiens)

1981	1982	1981	1982	EXPORTATIONS
12 877	12 452	12 877	12 110	1982-83
25 733	25 639	25 733	25 733	1983-84
20 780	175	20 780	20 780	1984-85
11 698	0	11 698	11 698	1985-86
7 348	1 257	7 348	7 348	1986-87
6 200	673	6 200	6 200	1987-88
4 470	2 201	4 470	4 470	1988-89
2 240	7 412	2 240	2 240	1989-90
4 200	0	4 200	4 200	1990-91
3 640	0	3 640	3 640	1991-92
4 750	2 163	4 750	4 750	1992-93
2 114	7 288	2 114	2 114	1993-94
2 200	4 128	2 200	2 200	1994-95
1 041	497	1 041	1 041	1995-96
312	1 471	312	312	1996-97
7 22	30	7 22	7 22	1997-98
14	0	14	14	1998-99
10	1	10	10	1999-00
10	0	10	10	2000-01
10	0	10	10	2001-02
10	0	10	10	2002-03
10	0	10	10	2003-04
10	0	10	10	2004-05
10	0	10	10	2005-06
10	0	10	10	2006-07
10	0	10	10	2007-08
10	0	10	10	2008-09
10	0	10	10	2009-10
10	0	10	10	2010-11
10	0	10	10	2011-12
10	0	10	10	2012-13
10	0	10	10	2013-14
10	0	10	10	2014-15
10	0	10	10	2015-16
10	0	10	10	2016-17
10	0	10	10	2017-18
10	0	10	10	2018-19
10	0	10	10	2019-20
10	0	10	10	2020-21
10	0	10	10	2021-22
10	0	10	10	2022-23
10	0	10	10	2023-24
10	0	10	10	2024-25
10	0	10	10	2025-26
10	0	10	10	2026-27
10	0	10	10	2027-28
10	0	10	10	2028-29
10	0	10	10	2029-30
10	0	10	10	2030-31
10	0	10	10	2031-32
10	0	10	10	2032-33
10	0	10	10	2033-34
10	0	10	10	2034-35
10	0	10	10	2035-36
10	0	10	10	2036-37
10	0	10	10	2037-38
10	0	10	10	2038-39
10	0	10	10	2039-40
10	0	10	10	2040-41
10	0	10	10	2041-42
10	0	10	10	2042-43
10	0	10	10	2043-44
10	0	10	10	2044-45
10	0	10	10	2045-46
10	0	10	10	2046-47
10	0	10	10	2047-48
10	0	10	10	2048-49
10	0	10	10	2049-50
10	0	10	10	2050-51
10	0	10	10	2051-52
10	0	10	10	2052-53
10	0	10	10	2053-54
10	0	10	10	2054-55
10	0	10	10	2055-56
10	0	10	10	2056-57
10	0	10	10	2057-58
10	0	10	10	2058-59
10	0	10	10	2059-60
10	0	10	10	2060-61
10	0	10	10	2061-62
10	0	10	10	2062-63
10	0	10	10	2063-64
10	0	10	10	2064-65
10	0	10	10	2065-66
10	0	10	10	2066-67
10	0	10	10	2067-68
10	0	10	10	2068-69
10	0	10	10	2069-70
10	0	10	10	2070-71
10	0	10	10	2071-72
10	0	10	10	2072-73
10	0	10	10	2073-74
10	0	10	10	2074-75
10	0	10	10	2075-76
10	0	10	10	2076-77
10	0	10	10	2077-78
10	0	10	10	2078-79
10	0	10	10	2079-80
10	0	10	10	2080-81
10	0	10	10	2081-82
10	0	10	10	2082-83
10	0	10	10	2083-84
10	0	10	10	2084-85
10	0	10	10	2085-86
10	0	10	10	2086-87
10	0	10	10	2087-88
10	0	10	10	2088-89
10	0	10	10	2089-90
10	0	10	10	2090-91
10	0	10	10	2091-92
10	0	10	10	2092-93
10	0	10	10	2093-94
10	0	10	10	2094-95
10	0	10	10	2095-96
10	0	10	10	2096-97
10	0	10	10	2097-98
10	0	10	10	2098-99
10	0	10	10	2099-00
10	0	10	10	2100-01
10	0	10	10	2101-02
10	0	10	10	2102-03
10	0	10	10	2103-04
10	0	10	10	2104-05
10	0	10	10	2105-06
10	0	10	10	2106-07
10	0	10	10	2107-08
10	0	10	10	2108-09
10	0	10	10	2109-10
10	0	10	10	2110-11
10	0	10	10	2111-12
10	0	10	10	2112-13
10	0	10	10	2113-14
10	0	10	10	2114-15
10	0	10	10	2115-16
10	0	10	10	2116-17
10	0	10	10	2117-18
10	0	10	10	2118-19
10	0	10	10	2119-20
10	0	10	10	2120-21
10	0	10	10	2121-22
10	0	10	10	2122-23
10	0	10	10	2123-24
10	0	10	10	2124-25
10	0	10	10	2125-26
10	0	10	10	2126-27
10	0	10	10	2127-28
10	0	10	10	2128-29
10	0	10	10	2129-30
10	0	10	10	2130-31
10	0	10	10	2131-32
10	0	10	10	2132-33
10	0	10	10	2133-34
10	0	10	10	2134-35
10	0	10	10	2135-36
10	0	10	10	2136-37
10	0	10	10	2137-38
10	0	10	10	2138-39
10	0	10	10	2139-40
10	0	10	10	2140-41
10	0	10	10	2141-42
10	0	10	10	2142-43
10	0	10	10	2143-44
10	0	10	10	2144-45
10	0	10	10	2145-46
10	0	10	10	2146-47
10	0	10	10	2147-48
10	0	10	10	2148-49
10	0	10	10	2149-50
10	0	10	10	2150-51
10	0	10	10	2151-52
10	0	10	10	2152-53
10	0	10	10	2153-54
10	0	10	10	2154-55
10	0	10	10	2155-56
10	0	10	10	2156-57
10	0	10	10	2157-58
10	0	10	10	2158-59
10	0	10	10	2159-60
10	0	10	10	2160-61
10	0	10	10	2161-62
10	0	10	10	2162-63
10	0	10	10	2163-64
10	0	10	10	2164-65
10	0	10	10	2165-66
10	0	10	10	2166-67
10	0	10	10	2167-68
10	0	10	10	2168-69
10	0	10	10	2169-70
10	0	10	10	2170-71
10	0	10	10	2171-72
10	0	10	10	2172-73
10	0	10	10	2173-74
10	0	10	10	2174-75
10	0	10	10	2175-76
10	0	10	10	2176-77
10	0	10	10	2177-78
10	0	10	10	2178-79
10	0	10	10	2179-80
10	0	10	10	2180-81
10	0	10	10	2181-82
10	0	10	10	2182-83
10	0	10	10	2183-84
10	0	10	10	2184-85
10	0	10	10	2185-86
10	0	10	10	2186-87
10	0	10	10	2187-88
10	0	10	10	2188-89
10	0	10	10	2189-90
10	0	10	10	2190-91
10	0	10	10	2191-92
10	0	10	10	2192-93
10	0	10	10	2193-94
10	0	10	10	2194-95
10	0	10	10	2195-96
10	0	10	10	2196-97
10	0	10	10	2197-98
10	0	10	10	2198-99
10	0	10	10	2199-00
10	0	10	10	2200-01
10	0	10	10	2201-02
10	0	10	10	2202-03
10	0	10	10	2203-04
10	0	10	10	2204-05
10	0	10	10	2205-06
10	0	10	10	2206-07
10	0	10	10	2207-08
10	0	10	10	2208-09
10	0	10	10	2209-10
10	0	10	10	2210-11
10	0	10	10	2211-12
10	0	10	10	2212-13
10	0	10	10	2213-14
10	0	10	10	2214-15
10	0	10	10	2215-16
1				

## ACCORDS ENTRE LE CANADA ET LE MEXIQUE

### Mémoire d'entente sur les activités de travail coopératives entre le ministère du Travail du gouvernement du Canada et le secrétariat au Travail et au Bien-être social des États-Unis du Mexique

Ce mémoire d'entente prévoit un cadre pour les activités coopératives faisant intervenir les gouvernements, la main-d'oeuvre et les entreprises relativement à diverses questions touchant le travail. Ces activités se concentreront sur des questions qui revêtent une grande importance pour les travailleurs des deux pays, tout en facilitant l'intensification des contacts entre les travailleurs, les syndicats, les administrateurs syndicaux et les représentants de l'industrie, de part et d'autre. **Signé en mai 1992.**

### Mémoire d'entente sur la coopération en matière de télécommunications entre le ministère des Communications du gouvernement du Canada et le secrétariat aux Communications et aux Transports des États-Unis du Mexique

Ce mémoire d'entente établira la base des discussions visant à améliorer la coopération et la compréhension en matière d'exigences techniques, à accroître la coopération en recherche et développement, à recueillir des appuis lors de tribunes multilatérales, à mettre au point des techniques de télécommunications par satellite entre les deux pays et à les améliorer, à coordonner l'utilisation des fréquences et à discuter de l'échange d'experts. **Signé en avril 1992.**

### Accord entre le Canada et le Mexique sur la double imposition

L'accord sur la double imposition est un traité bilatéral visant à garantir que les revenus de dividendes, d'intérêts et de redevances sont imposés par les deux parties à un taux raisonnable, à éliminer la double imposition en établissant des crédits pour impôt étranger, à établir un système de règlement des différends fiscaux entre les deux gouvernements; et à faciliter l'échange d'informations sur l'évasion fiscale.

Cet accord facilitera les échanges commerciaux et financiers internationaux. C'est le premier accord sur la double imposition que le Mexique signe avec un autre pays. **Signé en avril 1991.**

### Accord sur les coproductions dans les domaines du film et de la télévision

L'accord canado-mexicain sur les coproductions dans les domaines du film et de la télévision a pour objectif général d'améliorer les possibilités de financement et de production pour les industries du film et de la télévision des deux pays. L'accord facilitera la réalisation de projets de coproduction approuvés selon ses termes, en réduisant les risques, grâce à la mise

en commun de ressources techniques et financières. Le Canada et le Mexique voient dans les coproductions un moyen d'élargir les possibilités de financement et d'accès aux marchés de leurs industries respectives et de contribuer à leur développement constant, par l'amélioration des possibilités de production, de distribution et de recouvrement des coûts. **Signé en avril 1991.**

### Mémoire d'entente entre la Société pour l'expansion des exportations (SEE) et Petroleos Mexicanos (PEMEX)

Le Mémoire d'entente que la Société pour l'expansion des exportations (SEE) a conclu avec Petroleos Mexicanos (Pemex), l'agence pétrolière nationale du Mexique, confirme l'intérêt que portent les deux parties à l'établissement d'une ligne de crédit (de 500 millions de dollars américains) pour promouvoir la vente de biens et de services canadiens qui serviront à la réalisation des grands plans de développement de la Pemex pour les cinq prochaines années. La SEE maintient, depuis 1985, une ligne de crédit de 10 millions de dollars américains avec la Pemex, mais cette nouvelle ligne de crédit vise à pourvoir l'accroissement prévu de la participation canadienne dans ce secteur clé de l'économie mexicaine. **Signé en avril 1991.**

### Mémoire d'entente entre la Société pour l'expansion des exportations et le secrétariat des Finances

Ce Mémoire d'entente porte sur la garantie, par le Mexique, des prêts consentis par la SEE aux banques commerciales de ce pays, qui seront privatisées. Il aidera les exportateurs canadiens en quête de débouchés au Mexique en leur garantissant la disponibilité d'arrangements de financement concurrentiels pour leurs clients mexicains. **Signé en avril 1991.**

### Mémoire d'entente entre le Gouvernement des États-Unis du Mexique et le Gouvernement du Canada concernant un cadre de consultations sur le commerce et l'investissement

Le Mémoire d'entente facilitera les discussions entre le Canada et le Mexique sur ces éléments clés que sont les échanges bilatéraux et les flux d'investissement. Des groupes de travail seront établis en vertu des dispositions du Mémoire d'entente. Ces groupes seront chargés d'examiner les dossiers et les secteurs de production pouvant se prêter à un accroissement des échanges commerciaux, notamment l'automobile, l'agriculture, la production alimentaire, la pêche, l'exploitation minière, les télécommunications, la foresterie, l'énergie, les transports, l'industrie pétrochimique et les produits électriques. Un mécanisme de règlement des différends, compatible avec les dispositions du GATT, sera également mis sur pied afin d'aplanir les difficultés qui pourraient surgir au chapitre des relations commerciales bilatérales. **Signé en mars 1990.**

**Mémoire d'entente entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis du Mexique concernant la coopération pour la lutte contre le trafic de stupéfiants et la toxicomanie**

Ce Mémoire d'entente définit un certain nombre de domaines dans lesquels seront concentrés les efforts de coopération, notamment l'évaluation clinique et le traitement des toxicomanes, l'identification des personnes impliquées dans le trafic de drogue, les transports de stupéfiants, la formation en matière d'exécution des lois sur la drogue, l'élaboration de mesures pour faire en sorte que des produits chimiques et d'autres articles ne servent pas à la production de drogue, et le remplacement de la culture illicite de stupéfiants par des plantations autorisées. Les représentants des deux pays se rencontreront tous les deux ans afin de faire le point sur la coopération et d'élaborer, le cas échéant, de nouveaux mémoires d'entente concernant des domaines d'intervention précis.

**Signé en mars 1990.**

**Traité d'assistance juridique mutuelle en matière criminelle entre le Canada et les États-Unis du Mexique**

Avec le nouveau Traité d'extradition, ce Traité renforcera la capacité du Canada de lutter contre le trafic international de drogue et le blanchiment de l'argent. L'assistance concerne la prévention, les enquêtes et les poursuites ainsi que toute autre procédure criminelle intentée par suite d'actes relevant de la compétence ou de la juridiction de la partie qui demande assistance.

**Signé en mars 1990.**

**Traité d'extradition entre le Canada et les États-Unis du Mexique**

Le Traité d'extradition adopte l'approche «moderne» en ce sens qu'il ne contient pas de liste des infractions donnant lieu à extradition. Il remplacera le traité conclu entre le Mexique et le Royaume-Uni, en 1886, toujours en vigueur pour le Canada. Le Traité, qui énonce dans le détail les conditions qui doivent être remplies pour que les preuves soumises à l'appui d'une demande d'extradition du Mexique soient recevables devant les tribunaux canadiens, est conforme aux traités négociés par le Canada avec d'autres pays de droit civil. **Signé en mars 1990.**

**Accord entre le Canada et les États-Unis du Mexique concernant l'assistance et la collaboration mutuelle entre leurs administrations douanières**

Cet Accord entre les administrations douanières facilitera les échanges de personnel, d'expertise technique et de renseignements sur les mesures d'exécution, et encouragera la coopération dans d'autres domaines à l'avantage mutuel des deux parties. **Signé mars 1990.**

**Mémoire d'entente sur la coopération forestière entre le secrétariat de l'Agriculture et des Ressources hydriques des États-Unis du Mexique et le ministère des Forêts du Canada**

Le Mémoire d'entente envisagé fait état de cinq domaines d'intérêt mutuel, soit l'aménagement forestier, la production de semences, la gestion des feux de forêt, l'inventaire forestier et la technologie du bois. Le Mémoire aidera le Mexique à réaliser les objectifs en matière forestière de son Programme intégré de développement rural et facilitera le commerce entre les secteurs privés des deux pays. **Signé en mars 1990.**

**Accord de coopération touristique entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis du Mexique**

À la demande du Mexique, cet Accord modifie et remplacera l'accord actuellement en vigueur. Il définit les méthodes qu'emploieront les deux pays pour promouvoir réciproquement le tourisme et les échanges culturels et prévoit que les deux parties faciliteront les voyages touristiques, échangeront des données statistiques et autres renseignements, coopéreront en matière de formation et de recherche et appuieront toutes deux l'Organisation touristique mondiale. **Signé en mars 1990.**

**Accord de coopération dans le domaine de l'environnement entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis du Mexique**

L'Accord, qui sera administré par les ministères de l'Environnement des deux pays, établit un cadre pour l'expansion de la coopération bilatérale en matière d'environnement, en vertu duquel pourront être négociés des projets spécifiques dans un grand nombre de domaines. La coopération pourra prendre la forme d'échanges de renseignements, de techniques ou de personnel, et pourra également offrir des possibilités de commerce. **Signé en mars 1990.**

**Entente de coopération dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage entre le ministère de l'Agriculture du Canada et le secrétariat de l'Agriculture et des Ressources hydriques des États-Unis et du Mexique**

Il s'agit d'un élargissement de l'entente de coopération agricole signée le 20 juin 1980. Les Parties ont convenu d'établir un Secrétariat mixte Canada-Mexique qui servira de forum pour l'échange de renseignements, les consultations et la mise en oeuvre de projets spécifiques. **Signé en mars 1990.**



Convention entre le Canada et les États-Unis du Mexique sur l'échange de renseignements en matière fiscale

La Convention est une entente fiscale limitée, en ce sens qu'elle ne porte que sur l'échange de renseignements entre les autorités fiscales canadiennes et mexicaines. C'est la première fois que le Canada négocie une telle entente en dehors d'un accord de double imposition (ADI). L'objectif premier de la Convention est de contenir l'évasion et la fraude fiscales. Le Mexique entend négocier un ADI avec le Canada dès qu'auront été levés les obstacles législatifs nationaux. **Signé en mars 1990.**

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E



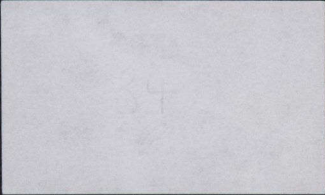
3 5036 01025502 7

DOCS

CA1 EA 92N61 FRE

L'Accord de libre-échange nord  
américain : les partenaires de  
l'ALÉNA. --

19449784



Oxford

ESSELIE



10%

